

DESSIN INDUSTRIEL

5225 - DEP - 1 800 h

FRAIS DE FORMATION 2026-2027

I. Cahiers d'exercices, reprographie et divers matériels par compétence		Cahiers et matériel
1 - Métier et formation		
2 - Résolution de problèmes appliqués au dessin		
- Fascicule 1		8,73 \$
- Fascicule 2		8,98 \$
- Fascicule 3		8,73 \$
- Fascicule 4		9,76 \$
- Fascicule 5		8,73 \$
- Fascicule 6		8,73 \$
3 - Interprétation de dessins techniques		32,52 \$
4 - Dessin de croquis		22,22 \$
5 - Exploitation d'un poste de travail informatisé		
6 - Dessin de détail de pièces		
7 - Dessin d'organes de liaison		
8 - Agencement de pièces sur un dessin		
9 - Matériaux et procédés industriels		
10 - Dessin d'ensemble		
11 - Fonctions spécialisés d'un logiciel de dessin		
12 - Relevé et interprétation de mesures		19,03 \$
13 - Tolérances dimensionnelles		
14 - Correction d'un dessin		11,04 \$
15 - Dessin d'organes de transmission		
16 - Dessin de développement		
17 - Modélisation d'un objet et plastique PLA Tough imprimante 3D		20,84 \$
18 - Dessin de détail d'un mécanisme		
19 - Schématisation de canalisations et de circuits (matér. syst. pneum.)		
20 - Recherche et création d'emploi		17,91 \$
21 - Dessin d'un système mécanique		
22 - Dessin d'un bâti de machines		
23 - Nouvelles organisations du travail		18,51 \$
24 - Conception d'un objet technique simple et plastique PLA Tough imprimante 3D		28,84 \$
25 - Intégration au marché du travail		6,00 \$
Sous-total		230,57 \$

TOTAL: Montant à payer au centre

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

230,57 \$

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

II. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

Ensemble de crayons HB, H, 2H, 4H (2 de chaque minimum)	20,00 \$
1 efface blanche à dessin	1,00 \$
1 stylo à encre rouge, 1 stylo à encre bleue et 1 stylo à encre verte	3,00 \$
2 surligneurs de couleurs différentes	5,00 \$
1 calculatrice scientifique	10,00 \$
1 clé USB minimum 2G	19,00 \$
Cadenas	10,00 \$
Coût approximatif	68,00 \$

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.